

Évaluation externe: et après?

Février 2007. Ils sont élèves en 2^e et 5^e primaires et en 2^e secondaire. Dans tous les réseaux, ils ont passé une épreuve d'évaluation en lecture et en production écrite. Les résultats en sont maintenant connus.

Photo: François TEFNIN

Obligatoire, cette épreuve¹ n'a cependant pas d'ambition certificative. Elle vise à mesurer les acquis de l'ensemble des élèves des trois niveaux concernés et, dans la foulée, à donner des pistes aux enseignants pour améliorer leur action. Les conclusions publiées récemment indiquent globalement des résultats de moins en moins bons au fur et à mesure que la scolarité avance. Sans omettre quelques questions relatives aux conditions de passation des tests ou à leur construction², l'heure est maintenant à l'interprétation des résultats.

LIRE LES CHIFFRES

Une analyse globale des résultats sera menée tant au niveau de la Commission de pilotage, à l'initiative de la démarche, qu'au niveau du SeGEC pour ce qui concerne les établissements du réseau libre. Mais chaque établissement, chaque enseignant peut aussi, à son niveau, tirer des enseignements pour son action. C'est dans cette perspective que le SeGEC, en complément des informations transmises par les services de la Communauté française, a fourni dans un premier temps à chaque directeur quelques indicateurs statistiques. Ceux-ci expriment la moyenne des résultats de l'implantation concernée et, en regard, la moyenne des écoles de la zone et des écoles de même indice socio-économique. De plus, sont communiqués également les indices de dispersion de résultats: ceux-ci mesurent la plus ou moins grande dispersion des résultats autour de la moyenne.

TIROIR OU MIROIR?

Une interprétation fine des scores obtenus par une école ne peut être efficacement menée qu'au sein de celle-ci, par la direction et l'équipe enseignante. Celles-ci maîtrisent le mieux les éléments qui peuvent fournir des hypothèses d'explication des bons ou des moins bons résultats: certaines de ces variables dépendent de la population scolarisée, d'autres tiennent davantage à la pédagogie pratiquée ou à des facteurs d'organisation interne de l'établissement. Parmi ces derniers, on peut citer, à titre d'exemples: le mode de leadership de la direction, la cohérence des méthodes utilisées de classe en classe, le mode de constitution des classes, le recours à des supports didactiques... Bref, les acteurs de l'école se trouvent ici confrontés à des facteurs sur lesquels ils peuvent plus ou moins agir.

ALLER PLUS LOIN

Pour aider à l'identification de ces éléments susceptibles d'améliorer l'action, les services du SeGEC se proposent, d'une part, de présenter des grilles de lecture des résultats au regard des compétences mesurées par les différents items des épreuves et en référence aux programmes. D'autre part, au niveau du pilotage de l'établissement, des inventaires de bonnes pratiques seront mis à la disposition des directions. Ils seront notamment fondés sur les recherches en la matière et sur l'observation des écoles qui, à indice socio-économique équivalent, obtiennent de bons résultats. Sans s'illusionner sur une transférabilité mécanique d'une école à une autre, ils pourront néanmoins inspirer ceux qui voudront bien s'en saisir.

Enfin, dans le cadre du nouveau décret sur l'inspection et les cellules de soutien pédagogique, l'animation pédagogique sera progressivement outillée pour accompagner les écoles qui en feront la demande dans leur recherche d'amélioration de la qualité de leurs pratiques.

On le voit, l'évaluation externe peut constituer une opportunité pour relire les pratiques pédagogiques et les modes d'organisation d'un établissement. Il revient à chacun, dans sa fonction, de décider s'il abandonne ces résultats dans un tiroir ou s'il s'en sert comme d'un miroir. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SeGEC

1. Voir aussi **entrées libres** n°17, p. 12.

2. Voir notamment les remarques formulées à propos de l'épreuve de 2^e professionnelle: www.segec.be > **évaluation externe**